

## **MODALITES DE DISTRIBUTION DU COURRIER IMPORTANT**

Afin de protéger la santé des postiers et de ses clients, La Poste se recentre sur ses missions essentielles au service de la population tout en adaptant son organisation.

Cette adaptation se fait en concertation permanente avec les autorités sanitaires, la médecine du travail et les organisations syndicales.

Les mesures suivantes seront mises en place progressivement en Sarthe

### **Concernant, la distribution du courrier et des colis et des services**

- **Le temps de travail de chaque agent courrier/colis sera progressivement réduit (sans impact sur la rémunération).**

**L'organisation se fera sur la base de quatre jours travaillés cette semaine puis de trois jours de travail par semaine à partir du lundi 30 mars**, pour à la fois respecter les recommandations de la médecine du travail et maintenir l'organisation des tournées.

- **Les prises de services décalées des équipes mises en place la semaine dernière seront maintenues pour réduire le nombre de personnes présentes simultanément**, selon le principe de ne jamais avoir plus de 50 % des effectifs habituels présents en même temps sur un site.

Ces nouvelles mesures répondent aux objectifs suivants :

- Restreindre le nombre de personnes travaillant hors de leur domicile, limiter au maximum le nombre de personnes présentes simultanément sur un même site de travail.
- Maintenir toutes les mesures de protection barrière en vigueur, la distance supérieure à un mètre et l'application de zonages dans les sites.

Si les prérequis suivants ne sont pas réunis : accès à des points d'eau identifiés, (merci à vous de permettre, dans la mesure du possible aux facteurs qui vous le demanderaient, de leur permettre de se laver les mains dans vos locaux équipement, en gel hydro-alcoolique ou lingettes virucides, masques pour les services l'exigeant (services de proximité pour les plus fragiles), le service sera suspendu le temps que ces conditions soient à nouveau réunies.

**Le passage quotidien pour les services de proximité est maintenu** : portage de repas aux seniors, le portage de médicaments, portage de produits sanitaires nécessaires aux personnels soignants. Ces services seront assurés par des agents dédiés, travaillant également à temps partiel sur leur cycle de travail.

**Cette nouvelle organisation permettra le maintien des services essentiels :**

Les activités de portage (repas, médicaments ....),

Les services de lien social (visite de levées de doutes notamment)

La distribution du courrier, des colis et des petites marchandises.

**Sur ce point, La Poste demande à ses clients de concentrer leurs commandes et leurs envois sur ce qui leur est strictement nécessaire. Une communication en ce sens sera faite dès aujourd'hui aux clients et aux E-commerçants.**

### **Concernant les bureaux de poste**

**La Poste a fait le choix de concentrer son activité sur une cible de 1 600 sites** pour limiter le plus possible l'exposition des agents.

L'organisation de chaque bureau est adaptée localement avec par exemple des systèmes de rotation des équipes 1 jour sur 2. Les chargés de clientèle voient ainsi leur temps de travail réduit. Ce temps partiel se fera sans impact sur leur rémunération.

**Le strict respect des mesures barrières et des conditions nécessaires à la protection des chargés de clientèle et des clients conditionne chaque jour l'ouverture effective de chacun des 1 600 bureaux.**

Dans les bureaux de poste, les services essentiels suivants seront priorités :

- Le retrait d'espèces au guichet et aux automates
- Le dépôt d'espèces sur automates
- Les dépôts de chèque sur automates et urnes.
- La remise de fonds commandés par la DGFIP

Lorsque cela est possible, ce socle est étendu, bureau par bureau aux services suivants :

- Instances courrier (Lettres Recommandées), Colis et Chronopost
- Affranchissement des lettres sur automates
- Affranchissement et dépôt de colis et Chronopost
- Paiement des factures Eficash
- Dépôt d'espèces au guichet
- Emission & paiement Western Union et mandats internationaux
- Dépôt d'espèces et de chèques au guichet pour les Professionnels
- Vente de kits prépayés La Poste Mobile

Ces nouvelles mesures s'adapteront en permanence à l'évolution du contexte sanitaire suivant les décisions des autorités publiques, dans le cadre d'un dialogue social permanent et en tenant compte de toutes les situations locales.

### **Notification du mardi 24 mars 2020**

Vous trouverez ci-après la liste des bureaux qui seront ouverts durant toute la période de confinement (situation naturellement évolutive en fonction des effectifs dont nous disposerons à date)

ALLONNES

MONTVAL SUR LOIR

LA FERTE BERNARD

LA FLECHE

MAMERS

LE MANS GARE

SABLE SUR SARTHE

LE MANS REPUBLIQUE

LE MANS VAUGUYON (ouverture le 2 Avril)

ARNAGE

BEAUMONT SUR SARTHE

CONNERRE

LE MANS LES MAILLETS

LE MANS SABLONS (ouverture le 2 Avril)

LE MANS CHASSE ROYALE

Je profite de ce mail pour préciser le point concernant la distribution du courrier/colis par les facteurs (information recue ce matin)

Concernant cette fin de semaine, les facteurs n'assureront leurs tournées que Jeudi et Vendredi prochain.

Aucune tournée demain ni Samedi.

A compter de la semaine prochaine, les tournées facteurs courrier/colis, ne seront réalisées que les mercredis, jeudis et vendredis.